

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

Formation agréée par le Ministère de la Santé

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

18 mois
770 heures

Formation délivrée par



Objectifs

- Développer le projet personnel en tenant compte du parcours, du vécu mais aussi des contraintes environnementales, pour que le projet de formation de chacun soit cohérent et réaliste
- Accompagner l'apprenant dans la recherche de l'autonomie et de la responsabilité, considéré comme acteur « co-responsable » de sa formation
- Favoriser l'acquisition de savoirs et de compétences par des travaux en groupe, en référence au travail en équipe pluriprofessionnelle
- Valoriser la communication, l'argumentation dans le respect de l'Autre
- Baser les actes de soin sur un raisonnement clinique, éthique et déontologique.

Métiers visés : Auxiliaire de puériculture

Accès au diplôme

Candidature : www.institutpetitenfance.fr en téléchargeant le dossier de candidature.

Prérequis : Avoir au moins 17 ans et moins de 30 ans à l'entrée en formation et réussir les épreuves de sélection.

Montrer de l'intérêt pour le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal, avoir des aptitudes en expression écrite, orale (maîtrise du français et du langage écrit et oral) et posséder des capacités organisationnelles (observation, organisation, priorisation des activités, autonomie dans le travail). Connaitre l'organisation de la formation et son contenu. Savoir se servir d'un ordinateur. Maîtriser les quatre opérations (addition, soustraction, multiplication, division) et avoir les notions de bases en biologie. Il est aussi demandé de fournir au plus tard le jour de la rentrée, un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant n'être atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession. Cela nécessite d'être à jour des vaccins obligatoires.

Attendus et critères à l'entrée en formation :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal

Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : Maîtrise du français et du langage écrit et oral Pratique des outils numériques

Capacités d'analyse et maîtrise de base de l'arithmétique : Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesures.

Capacités organisationnelles : Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail.

► Rythme d'alternance

En cursus complet sur 18 mois, l'alternance s'articule autour de 770 heures de cours théoriques en Institut réparties sous forme de blocs de semaines de cours consécutives, intercalées de temps d'immersion professionnelle chez l'employeur et de 4 stages pratiques validants (d'une durée de 5 à 7 semaines chacun / soit 770h de stages validant, dont 350 heures obligatoirement hors employeur).

En cursus partiel sur 12 mois, les périodes de cours théoriques en Institut et de stages pratiques validants varient selon le diplôme initial du candidat : voir équivalences et allégements sur le site internet de l'institut : <https://institutpetitenfance.fr/accueil-2/>. Ces périodes sont intercalées de temps d'immersion professionnelle chez l'employeur.

Modalités pédagogiques :

L'alternance de modalités pédagogiques hybrides en présence et à distance à l'IFAP s'articule autour de situations collectives, interactives et individualisées, en présentiel à l'IFAP ou via différents outils numériques (Teams, Moodle).

► Contacts

Responsable pédagogique : Nathalie Chatelet

Contact administratif : contact@institutpetitenfance.fr - tél. : 01 41 37 38 62

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : ASSELIE Kenny-Jones - kj.asselie@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

► Lieu(x) de formation

Institut petite enfance

BP 50 111 - 15/19 quai Gallieni
92150 SURESNES



Programme de la formation

En cursus complet :

- Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale - 196h
- Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration - 266h
- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage - 91h
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels - 35h
- Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations - 105h
- Accompagnement individuel - 77h

Le programme est allégé en fonction du diplôme du candidat lorsqu'il est titulaire du : DEA, DEAES, DEAS, CAP AEPE, ASMS, ADVF, ARM.

Blocs de compétences

Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.
- Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe.
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.

Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant.
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.

Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité.
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.

Public concerné

Contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

➤ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.